



Reconnaissance enfant étranger et endettement

Par **caco52**, le **14/04/2010** à **13:09**

Bonjour,

Ma grand-mère viens de décéder. Suite à cet évènement, le partage est fait entre ma mère et mon oncle. Le premier soucis est que mon oncle "alcoolique" a des dettes. Le second problème c'est qu'il vient de faire une reconnaissance anticipée pour l'enfant qu'attend sa copine camerounaise (sans papiers ou papiers provisoires!). Nous ne sommes pas surs que l'enfant soit bien de lui (aux vues du temps depuis lequel ils sont ensemble et l'état d'avancement de la grossesse) ni des circonstance dans lesquelles il a reconnu l'enfant. Je souhaite savoir si nous avons un quelconque recours, afin d'éviter que les biens de mes grands-parents partent en boissons ou au Cameroun!!!

Merci

Caco52